

----- Message transféré -----

Sujet : Courrier des listes complémentaires au Recteur

Date : Thu, 24 Sep 2026 20:32:32 +0200

De : SNUDI-FO Mayenne <snudifo.53@gmail.com>

Madame, monsieur,

Vous trouverez ci-dessous une alerte de nos collègues lauréats du CRPE inscrits sur liste complémentaire, envoyé à Monsieur le Recteur ce jour.

Restant à disposition je vous en souhaite bonne réception.

Stève Gaudin, pour les SNUDI-FO de l'académie de Nantes

--

Objet : URGENT – Appel de l'intégralité de la liste complémentaire du CRPE 2026 en qualité de PES

Monsieur le Recteur,

Il ne nous reste aujourd'hui qu'une semaine. Une semaine pour que notre liste complémentaire puisse encore être mobilisée, une semaine pour que nous, les 10 candidats actuellement en attente, puissions avoir la possibilité de commencer le métier pour lequel nous avons tant travaillé.

Nous sommes 10 candidats, motivés, disponibles et prêts à rejoindre immédiatement une école en qualité de professeurs des écoles stagiaires (PES). Nous avons réussi les épreuves du CRPE et nous n'attendons désormais qu'une chose : pouvoir exercer.

Les besoins sont là. Nous sommes là aussi.

Des désistements ont déjà eu lieu parmi les candidats admis sur la liste principale. Dans le même temps, des besoins peuvent apparaître dans les écoles au cours de l'année scolaire. Nos compétences, notre formation et notre motivation sont aujourd'hui plus utiles devant des élèves, dans une classe, qu'à attendre une éventuelle opportunité professionnelle ailleurs.

Notre situation est d'autant plus urgente que la période permettant le recrutement sur liste complémentaire arrive à son terme. Nous vous demandons donc de ne pas laisser cette possibilité disparaître alors que nous ne sommes que dix et que nous sommes prêts à nous engager pleinement au service des élèves.

Le cadre réglementaire permet justement le recours à la liste complémentaire. L'article 8 du décret n° 90-680 du 1er août 1990 prévoit notamment le remplacement des candidats de la liste principale qui renoncent au bénéfice du concours ainsi que, le cas échéant, le pourvoi de vacances d'emplois survenant entre deux concours.

Notre démarche est soutenue et accompagnée par le SNUDI-FO, qui partage notre demande de voir l'intégralité de la liste complémentaire mobilisée.

Monsieur le Recteur, nous ne demandons pas simplement un emploi. Nous demandons la possibilité de devenir PES, d'enseigner, d'apprendre auprès de nos collègues et de mettre nos compétences au service des élèves.

Et surtout, nous ne voulons pas que cette dernière semaine soit celle où notre espoir de devenir PES s'arrête.

Nous vous demandons donc solennellement de permettre l'appel de l'intégralité des 10 candidats de la liste complémentaire du CRPE 2026 de l'académie de Nantes, afin qu'ils puissent être recrutés en qualité de PES dès que les besoins et les possibilités réglementaires le permettent.

Nous sommes prêts. Nous sommes disponibles. Nous voulons enseigner.

Nous espérons sincèrement pouvoir recevoir cet appel tant attendu et commencer enfin notre année de professeurs des écoles stagiaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération respectueuse.

Les 10 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE 2026 de l'académie de Nantes